



Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e), _____ (mère/père/tuteur légal) autorise mon fils / ma fille

à participer à
l'excursion

organisé(e) le _____ de _____ à _____ heures

par _____ à _____

Médecin de la
famille : _____

Numéro à contacter en cas d'urgence : _____

Allergies/médication: _____

L'inscription se fait jusqu'au _____ en apportant l'autorisation parentale, l'autorisation de sortie du territoire (à retirer auprès de la commune) et la participation de _____ €.

Le transport jusqu'à _____ se fera en camionnette/en transport commun ; le départ sera à _____ devant la Maison des Jeunes.

Retour prévu vers _____ à _____

Documents à présenter lors du jour de l'excursion :

- Carte sécurité sociale
- Carte d'identité, le cas échéant la carte de séjour avec le passeport

Par sa signature, les parents/représentants légaux autorisent à l'équipe éducative à prendre toute décision médicale urgente à la bonne santé du jeune.

IMPORTANT ! L'équipe éducative contactera les parents ou représentants légaux au cas où le jeune tombera malade lors d'une activité.

En cas d'intervention d'urgence, respectivement d'une hospitalisation, les parents ou représentants légaux seront informés dans les meilleurs délais.

En cas d'urgence ou en cas d'infraction avec la justice, les parents ou les représentants légaux s'engagent:

- ✓ à venir chercher le jeune dans les meilleurs délais
- ✓ à prendre en charge les frais relatifs suite à l'intervention
- ✓ Il est à savoir que l'équipe éducative décline toute responsabilité dans les 2 cas mentionnés.

Date

Signature